



DÉCISION du Bureau de la Communauté

DB 2023-038 : Modification du tableau des effectifs

Le 20 avril 2023, le Bureau dûment convoqué par le Président, le 19 avril 2023, s'est réuni au siège de la communauté de communes à Quillan.

ETAIENT PRESENTS : Francis SAVY, Elvire ANDREWS, Jacques GALY, Christian SOULA, Alfred VISMARA, et Bernard VAQUIE.

EXCUSES : Yves ANIORT, Anthony CHANAUD, Jacques MAMET et Mohammed EL HABCHI.

Il est proposé de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- Suppression des postes suivant :

Titulaire Adj Animation	TNC 21H
Titulaire Adj Technique (OM)	TC 35H
CDD Adj Administratif	TNC 14H
Titulaire Adj animation ppal 1ere classe	TNC 28,30H
CDI Adj Technique (Transport)	TNC 9,30H

- Création des postes suivant :

Titulaire Adj Administratif	TNC 28H
Titulaire Adj Technique (TECHNIQUE)	TC 35H
CDD Adj Administratif	TNC 28H
Titulaire Adj Technique ppal 1ere classe	TNC 28,30H
CDD Adj Technique (Transport)	TNC 9,30H



Le Bureau,

Vu l'avis favorable du CST en date du 4 Avril 2023

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ la modification du tableau des effectifs**
- **AUTORISE le Président à signer les documents liés à l'application de cette délibération.**

Ainsi délibéré à Quillan, le 20 avril 2023

Transmis au représentant de l'Etat, le
10.05.2023
Le Président certifie qu'un extrait de la
présente délibération a été affiché
conformément à la loi, le 10.05.2023

